

## DÉLIBÉRATION N°DL20210131 DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU LUNDI 08 NOVEMBRE 2021

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 29/10/2021 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT (à partir de 18h38) ; Mme Aline MOUSEGHIAN (à partir de 18h47) ; M. Gilles GRECO ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE (à partir de 18h43) ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (à partir de 18h54) ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU (à partir de 20h29) ; Mme Sylvie THEILLARD ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGU (à partir de 18h40) ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; M. Romain PIPIER.

#### ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Jean-Paul RIVAT a donné procuration à Mme Catherine CHAPARD (jusqu'à 18h38).

Mme Christine POUILLOUX a donné procuration à M. Hervé REYNAUD.

M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à M. Jean-Marc LAVAL (jusqu'à 18h54).

Mme Florence VILLEDIEU a donné procuration à M. Régis CADEGROS (jusqu'à 20h29).

M. Raphaël BACCAGLIONI a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY.

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT.

#### SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Geneviève MASSACRIER.

#### JEUNESSE - DISPOSITIF "INITIATIVES LOCALES" - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

**Mme Dudu TOPALOGLU** expose ce qui suit :

A travers le dispositif « Initiatives locales », la ville souhaite apporter son aide financière aux établissements scolaires du secondaire qui portent des projets innovants répondant à cinq thématiques identifiées qui sont :

- l'orientation et l'insertion professionnelles ;
- le développement des compétences ;
- l'élargissement de l'horizon culturel des jeunes ;
- la découverte, la promotion du territoire communal et de ses atouts ;
- les valeurs de la République et la laïcité.

Les demandes de financement peuvent être formulées tout au long de l'année civile, avant que le projet n'ait été réalisé. L'appréciation de l'aide financière apportée au projet est fonction de la qualité et de l'ambition du projet proposé. Une fois le projet abouti, il doit faire l'objet d'une restitution auprès du public, sous quelque forme que ce soit (exposition, article magazine municipal, conférence, rencontre...).

Aussi, dans ce cadre, il est proposé d'accompagner le projet suivant :

**Dossier Lycée Professionnel Hôtelier de Saint-Chamond:**

Projet : « Le Plateau »

Il s'agit d'un projet de création théâtrale concernant 24 élèves de classe de 2nde, se déroulant du 01/11/2021 au 31/03/2022 à Saint-Chamond. L'objectif visé est de valoriser les compétences du métier en rehaussant les pratiques par des éléments culturels amenant ainsi les élèves à approfondir la maîtrise de la langue et du vocabulaire propre à la profession.

Aide de la ville : 800 euros.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 39 voix pour,

**DÉCIDE :**

- **d'approuver** l'octroi de la subvention suivante de 800€ au Lycée Professionnel Hôtelier de Saint-Chamond pour son projet « Le Plateau »,
- **d'imputer** la dépense correspondante au budget général de la ville, chapitre 67, article 6745-1.

Envoyé en préfecture le 17/11/2021

Reçu en préfecture le 17/11/2021

Affiché le



ID : 042-214202079-20211108-DL20210131-DE

-----oooOooo-----

**ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.**

Certifié,

Saint-Chamond, le 09/11/2021

Le maire,

Hervé REYNAUD